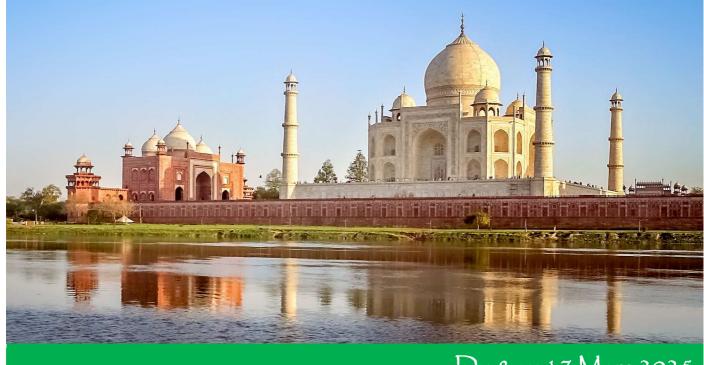




# Inde, Triangle d'Or



# Du 8 au 17 Mars 2025







## **Preference Travel Team**

Lic. A 1652 Rue des Francs 79/4 – 1040 Bruxelles Tél : 02/647 30 00 info@preference.be | www.preference.be Un circuit « coup de cœur » très dépaysant à la découverte des magnifiques monuments du Triangle d'Or et d'une population très attachante, sur les traces des Maharadjahs.

À **Delhi** vous découvrirez les merveilles classées UNESCO, l'ambiance des temples et des différents quartiers, de la vieille ville aux bâtiments gouvernementaux en passant par l'imposante Porte de l'Inde.

**Jaipur**, capitale du Rajasthan surnommée « la ville rose », vous séduira avec ses palais et spectaculaires forteresses. Ensuite vous serez conviés à une **soirée de gala féerique** dans un cadre enchanteur.

En apothéose, vous visiterez Agra avec les édifices impériaux de l'époque moghole aux palais féeriques. Le **Taj Mahal**, pure merveille de grâce architecturale dont la beauté des détails est surprenante, vous éblouira.

La fascinante culture indienne, la mythologie hindoue, les vaches sacrées, les castes, l'histoire de Gandhi, le succès des films de Bollywood, la cuisine tandoori, tout cela n'aura plus de secrets pour vous...

## LES PLUS DE CE VOYAGE :

- Vols Emirates au départ de Bruxelles (via Dubai)
- Hôtels très confortables 4 et 5\*
- Soirée de GALA féerique dans un Palace de charme
- Pension complète
- Voyage culturel incluant de nombreux sites patrimoine UNESCO
- Excellent guide francophone
- Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles

## **AVANTAGES:**

- PRIX PRESTO pour toute inscription avant le 15 novembre : 200€/personne
- Réduction abonnés l'Avenir : -50 €/personne

# **PROGRAMME:**

### BRUXELLES > DUBAI

SAMEDI 8 MARS

En fin de journée, vol au départ de Bruxelles à destination de New Delhi avec Emirates (via Dubaï).

DUBAI > DELHI

**DIMANCHE 9 MARS** 

Connexion à Dubaï le matin et envol vers Delhi.

Arrivée à l'aéroport international Indira Gandhi en milieu d'après-midi.

Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel pour vous reposer des fatigues du voyage.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5\*, situé dans le centre-ville près de la célèbre Connaught Place (2 nuits).







Delhi... capitale de l'Inde, ville de légendes. Le fil de l'histoire et l'empreinte du temps font partie de son caractère. Par ses monuments grandioses, Delhi raconte une histoire ininterrompue qui porte sur plusieurs milliers d'années.

Sa culture a accumulé les influences de plusieurs envahisseurs qui avaient fait d'elle leur capitale : les Hindous, les Perses, les Afghans, les Turcs, les Moghols et les Britanniques.

DELHI LUNDI 10 MARS

Cette journée sera entièrement consacrée à la découverte de la ville de Delhi, cité aux multiples visages qui a beaucoup à offrir aux visiteurs.

Tour panoramique de la ville avec les quartiers gouvernementaux, la Porte de l'Inde,... Continuation de la découverte de la capitale avec entre autres : le **Qutub Minar** et le **tombeau d'Humayun** (classés au patrimoine Mondial de l'UNESCO), les quartiers de Old Delhi, le mémorial de Gandhi,...

Déjeuner en ville en cours de visite. Dîner et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5\*.



Après le petit-déjeuner, départ par la route vers Jaipur, la capitale du Rajasthan.

Dotée de palais fastueux, de monuments historiques et de bazars envoûtants, Jaipur doit son nom de « **ville rose** » à la couleur du revêtement de ses édifices. Ici, tradition et modernité cohabitent : dans les rues, les motocyclettes se frayent un passage au milieu des attelages de chameaux et les vieux paysans en turban marchent à côté des jeunes gens en jeans...

Déjeuner et installation à l'hôtel.



Promenade originale en cyclo-pousses dans Jaipur et ses ruelles animées. En cours de route, un arrêt au **Palais des vents ou « Hawa Mahal »**, célèbre monument de la ville.

Tour panoramique dans la vieille ville et, en fin d'après-midi, transfert vers une maison indienne où un **cocktail et une démonstration sur la cuisine** seront organisés.







Nuit à l'hôtel Radisson City Center 5\* (2 nuits).







Départ vers l'extérieur de la ville vers le **Fort d'Amber**, autrefois la capitale de l'ancien état du Rajputana, et visite des différents palais et des bâtiments royaux. La Forteresse, superbe exemple d'architecture rajpoute, est magnifiquement située à flanc de colline, surplombant un lac dans lequel se reflètent les terrasses et les remparts.



Amber fut la capitale des tribus Mina, sans doute les premiers occupants de la région. Les porches massifs, les cours, les escaliers imposants, les palais et les pavillons à colonnes attestent de la gloire et de la prospérité du fort d'Amber lors de son association avec les Moghols.









Retour en ville pour le déjeuner dans un cadre plein de charme dans un haveli.

Visite du **City Palace ou Palais du Maharaja et l'Observatoire astronomique** du Prince Jai Singh II, passionné d'astronomie. L'observatoire astronomique appelé également « Jantar Mantar » possède des instruments colossaux ayant des allures de sculptures futuristes.







Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ vers la région de **Bharatpur**, où l'histoire et la nature s'entremêlent harmonieusement. Déjeuner et installation à l'hôtel de charme Laxmi Vilas Palace (1 nuit).







L'après-midi, pour ceux qui le souhaitent, promenade pour **l'observation** des oiseaux.

Fin d'après-midi libre pour profiter des infrastructures de l'hôtel.

Soirée de gala au Palais incluant un spectacle de danses traditionnelles.



# BHARATPUR – AGRA (58 km)

**VENDREDI 14 MARS** 

Après le petit-déjeuner, départ par la route vers Agra.

Arrêt à Fathepur Sikri et visite de cette ancienne et magnifique capitale moghole.





Continuation vers Agra. Déjeuner et installation à l'hôtel Jaypee Palace 4\* (2 nuits).





Premier aperçu sur le Taj Mahal au coucher du soleil.

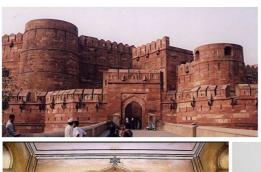
Dîner et nuit à l'hôtel.

AGRA SAMEDI 15 MARS

Journée consacrée à **Agra**, l'ancienne capitale des grands Empereurs Moghols et la cité du fameux Taj Mahal.

Située au bord de la rivière Yamuna, elle déploie quelques-uns des fastes des Grands Moghols, qui jetèrent sur l'Inde le manteau de soie de la culture persane. On découvrira ici les plus belles réalisations de l'architecture moghole du 17<sup>e</sup> siècle, représentées par le Taj Mahal, à la renommée universelle.

Visite du **Fort Rouge**. Construit sur une éminence dominant la rivière Yamuna : outre son aspect impressionnant, il renferme de nombreux palais aux décorations raffinées.









Déjeuner dans un restaurant local.



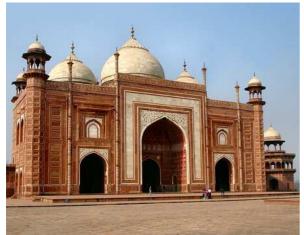


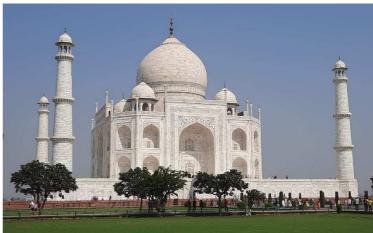
Ensuite, visite du **Itmad-Ud-Daula**, surnommé « le petit Taj Mahal ».

Fin d'après-midi libre avec possibilités de shopping.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Pour terminer le séjour en **apothéose**, **matinée complète pour la découverte ce jour du Taj Mahal**, LE monument le plus célèbre de l'Inde construit par l'Empereur moghol Sha Jahan pour son épouse Mumtaz Mahal, l'Elue du Harem. C'est sans conteste l'œuvre de référence dans l'architecture moghole.





Le travail sur le Taj démarra en 1632. Il fallut 21 ans pour le construire avec l'aide des talents les plus remarquables et environ 20.000 ouvriers recrutés dans toute l'Inde ainsi qu'en Asie centrale qui travaillaient sous l'œil vigilant de Shah Jahan lui-même, alors que l'argent coulait à flots du trésor royal.

Si le Taj est une pure merveille de grâce architecturale sous tous les angles, la beauté des détails est encore plus surprenante. Les bas-reliefs sculptés dans le marbre sont d'une élégance parfaite, les incrustations de pierres précieuses et semi-précieuses (35 variétés différentes) sont sans pareille.

Déjeuner dans un restaurant local.

Trajet de retour vers **Delhi** (+/- 4h00 de route).

En fin de journée, quelques chambres *(confort + simple)* seront mises à disposition pour vous rafraîchir avant le vol de retour.

Dîner et transfert vers l'aéroport en fin de soirée.

### DUBAI >> BRUXELLES

**LUNDI 17 MARS** 

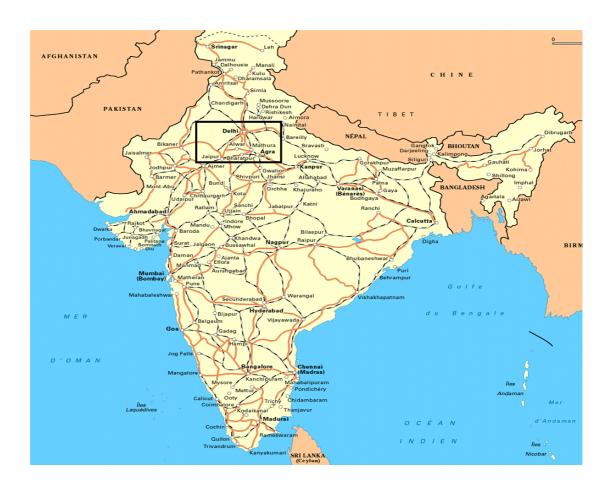
Envol à destination de Bruxelles avec Emirates (via Dubai). Arrivée en début d'après-midi à Bruxelles.

\*\*\* FIN DE VOTRE SEJOUR \*\*\*
NAMASTE!

### **REMARQUES IMPORTANTES:**

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN <u>PASSEPORT INTERNATIONAL</u> VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- Un visa sera egalement necessaire pour se rendre en Inde (obtention sur internet un mode d'emploi suivra
   +/- 20 € sous reserve de modifications par les autorites locales).
- Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer a ce voyage. N'hesitez cependant pas a contacter votre medecin pour connaître ses eventuelles recommandations particulieres.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI, EN FONCTION DES RESTRICTIONS EVENTUELLES, DES CONSEILS DU GUIDE, DES ALEAS DU TRAFIC, ETC...
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

### **CARTOGRAPHIE**



# Le prix:

### **S**UR BASE DE MINIMUM **15** PARTICIPANTS

### PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 15 novembre 2024 (- 200 €/personne) :

Le prix par personne en chambre double : 2.795 €

Le supplément single est de : 675 €

PRIX NORMAL - inscription après le 15/11/2024 - sous réserve de disponibilités :

Le prix par personne en chambre double : 2.995 €

Le supplément single est de : 675 €

### **REDUCTION ABONNE L'AVENIR : -50 €/personne**

### **CE PRIX COMPREND:**

- Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière Emirates (via Dubaï)
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification de la compagnie aérienne, à ce jour : ± 79 €).
- Les services d'un guide local parlant français.
- Les transferts en autocar climatisé.
- ✓ Le logement en chambre double standard et petit déjeuner aux hôtels mentionnés (ou similaires).
- Les repas mentionnés au programme.
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Une soirée de gala.
- Les droits d'entrée dans les sites visités.
- L'accompagnement expérimenté de Bruxelles à Bruxelles.

### **CE PRIX NE COMPREND PAS:**

- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 01/09/2024

# INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : En collaboration avec l'Avenir

# INDE, TRIANGLE D'OR DU 8 AU 17 MARS 2025





A RENVOYER CHEZ:

PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)

Rue des francs 79/4 - 1040 Bruxelles

TEL: 02/647 30 00

INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE(E),					
NOM :	PRENOM :				
ADRESSE :					
N° POSTAL : LOCALITE	:				
TELEPHONE :	GSM :	FAX :			
ADRESSE E-MAIL :					
RESERVE PLACE(S) POUR LE VO	DYAGE EN REFERENCE				
<b>DONNEES PASSAGER N°1</b> (TELLES QUE MENT	Prenom:	M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)			
	Nationalite :				
N° PASSEPORT :	DATE D'EMISSION:	Date d'expiration :			
Donnees Passager N°2 (TELLES QUE MENT	IONNEES SUR LE PASSEPORT)				
•	PRENOM:	M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)			
Date de Naissance :	Nationalite:				
N° PASSEPORT :	DATE D'EMISSION:	Date d'expiration:			
TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT	☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER	☐ SINGLE			
EN OPTION : Assurance auprès de	E « Assurinco »				
ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 %	6 SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER				
☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE					
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE					
MULTIRISQUE (ANNULATION+ASSISTANCE+	BAGAGES+EPIDEMIES DONT COVID) - PRIME DE 5,	76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER			
☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE					
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE					

# INSCRIPTION (SUITE):

# INDE, TRIANGLE D'OR - DU 8 AU 17 MARS 2025

PRIX:	□ Avantage: Prix presto par personne jusqu'au 15/11: 2.795 €					
	☐ APRES LE 15/11, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.995 € ☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 675 €					
	TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE					
	☐ REDUCTION ABONNE L'	AVENIR : <b>-50 €</b> /PERSONNE	□ OUI	□NON		
	NUMERO / NOM ABONN	EMENT :				
UN ACOMPTE DE 30%	EST PAYABLE <u>A LA RESERV</u> A	TION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC	CAU NOM DE : TRAVEI	L TEAM S.A.		
LE SOLDE DU DOSSIEI	R EST PAYABLE AU PLUS TARD	POUR LE 1 <sup>ER</sup> FEVRIER 2025.				
PAIEMENTS:	IBAN: BE92 7440 6349 9223 SWIFT/BIC: KREDBEBB REFERENCE: INDE L'AVEN					
EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.						
PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).						
EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.						
J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.						
FAIT A	,LE ,					
SIGNATURE POUR AC	CORD:					

**PAGE 2/2** 

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

# 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

#### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

#### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement

#### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

#### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

#### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

#### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

#### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### **11. PLAINTES ET LITIGES**

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages® www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018